

Affaire suivie par :  
Laurent EDOUARD  
Tel : 04 92 75 87 50  
Mel : [Mt\\_forcalquier@le04.fr](mailto:Mt_forcalquier@le04.fr)

**PIECE ANNEXE à la DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX  
(DP1 – DP6 - DP7 - DP8)**

**RD 214 PR 0+000 – Reillanne  
Mise en sécurité du mur aval**

**Présentation du projet :**

Le projet consiste à mettre en sécurité une petite portion de la RD 214 dans la commune de Reillanne entre la RD 14 et le parking de stationnement situé sur la RD 214. La RD 214 est soutenue par un mur de soutènement en pierres sèches qui présente une hauteur de chute importante (2 à 4 mètres) sans protection. L'objectif des travaux est de sécuriser la route contre le risque de chute. Pour cela, nous proposons la construction d'un garde-corps mixte en pierre et métal.

L'entreprise mandatée pour ces travaux est COZZI, titulaire du marché d'entretien des ouvrages départementaux en maçonnerie. Les travaux sont programmés en 2024 sous réserve des autorisations d'urbanisme.

L'ouvrage étant situé dans le périmètre de protection des monuments historiques, une attention particulière sera portée à la qualité de l'aspect esthétique.

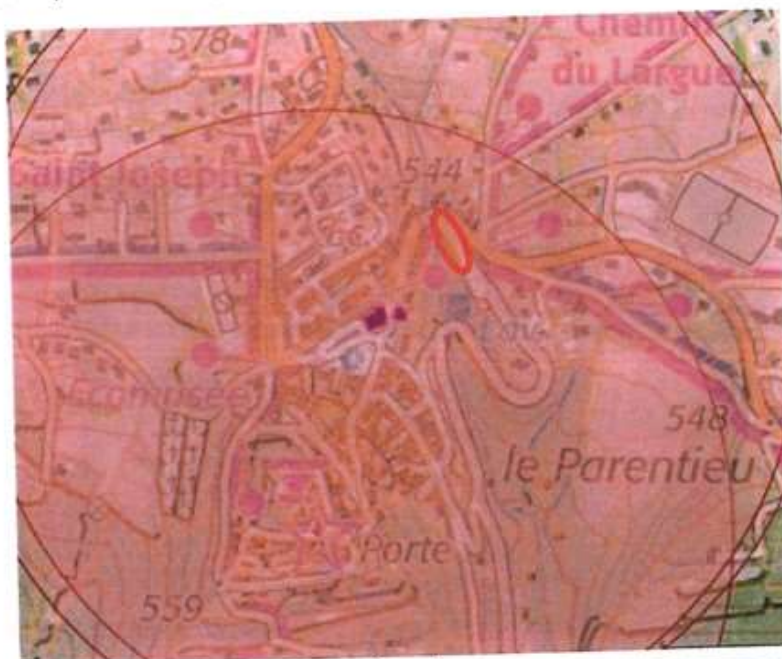


## Localisation des travaux : Plan de situation – DP1

Les travaux se situent sur la RD 214 à Reillanne. Ils se situent dans le périmètre de protection des monuments historiques.

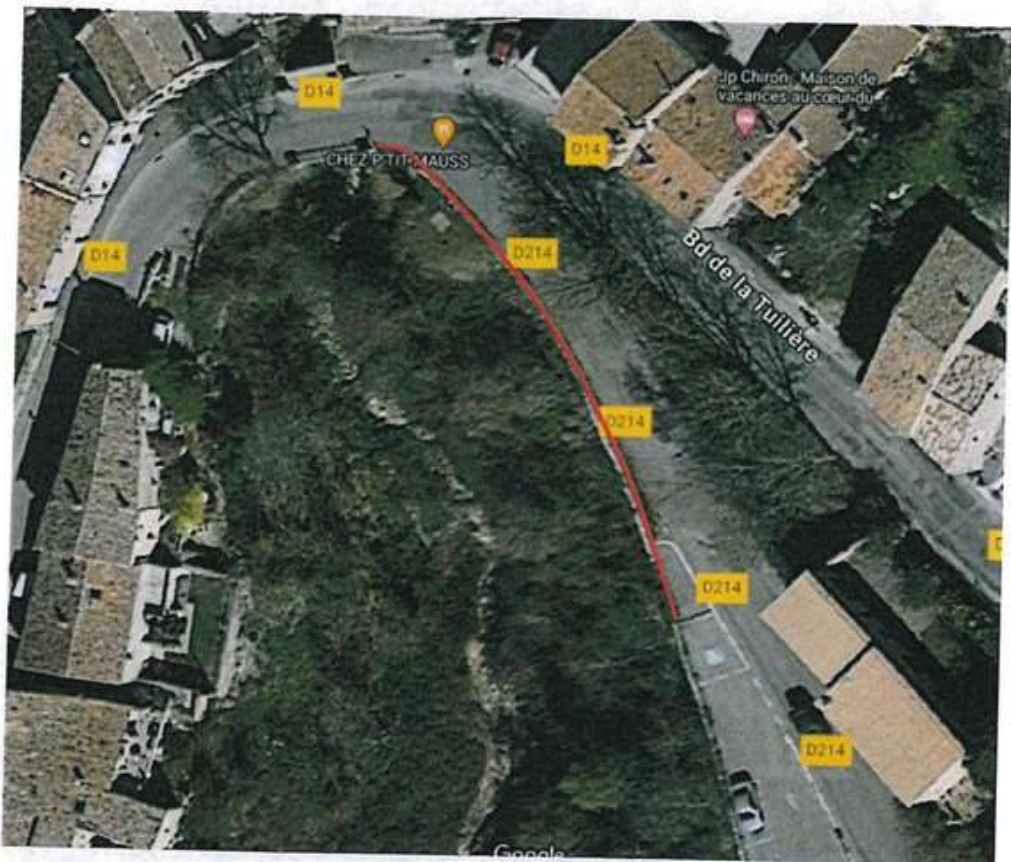


Source : Atlas des Patrimoines <http://atlas.patrimoines.culture.fr>  
En rose clair : périmètre de protection des monuments historiques



Travaux sur la zone en rouge :

- Muret en pierres de 0.60m de hauteur sur 14ml
- Mur en pierres de 1m10 de hauteur sur 7 ml
- Garde – corps métallique de 12ml
- Mur en pierres, hauteur 1m10 sur 3ml
- Garde – corps métallique de 12ml
- Mur en pierres, hauteur 1m10 sur 4ml



### Elévation du garde-corps

Réalisation d'un muret en pierres double face d'une hauteur de 60 cm sur 14 ml en courbe sur la zone ne présentant pas de hauteur de chute importante



Puis construction en alternance d'un mur en pierres d'une hauteur de 1m10 et de garde-corps métallique couleur RAL6021 (vert) jusqu'au parking. (Exemple ci-dessous).



Pieces complémentaires  
10/6/24

Affaire suivie par :  
Denis ROUANET  
Tel : 04 92 75 87 50  
Mel : [Mt\\_forcalquier@le04.fr](mailto:Mt_forcalquier@le04.fr)

**PIECE ANNEXE à la DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX  
(DP1 – DP6 - DP7 - DP8)**

**RD 114 PR 0+000 – Reillanne  
Mise en sécurité du mur aval**

**Présentation du projet :**

Le projet consiste à mettre en sécurité une petite portion de la RD 214 dans la commune de Reillanne entre la RD 14 et le parking de stationnement situé sur la RD 214. La RD 214 est soutenue par un mur de soutènement en pierre sèche qui présente une hauteur de chute importante (2 à 4 m) sans protection. L'objectif des travaux est de sécuriser la route contre le risque de chute. Pour cela nous proposons la construction d'un garde-corps mixte en pierre et métal.

L'entreprise mandatée pour ces travaux est COZZI, titulaire du marché d'entretien des ouvrages départementaux en maçonnerie. Les travaux sont programmés en 2024 sous réserve des autorisations d'urbanisme.

L'ouvrage étant situé dans le périmètre de protection des monuments historiques, une attention particulière sera portée à la qualité de l'aspect esthétique.



## Localisation des travaux : Plan de situation – DP1

Les travaux se situent sur la RD 214 à Reillanne. Ils se situent dans le périmètre de protection de protection des monuments historiques.



Source : Atlas des Patrimoines <http://atlas.patrimoines.culture.fr>  
En rose clair : périmètre de protection des monuments historiques



### Élévation du garde-corps

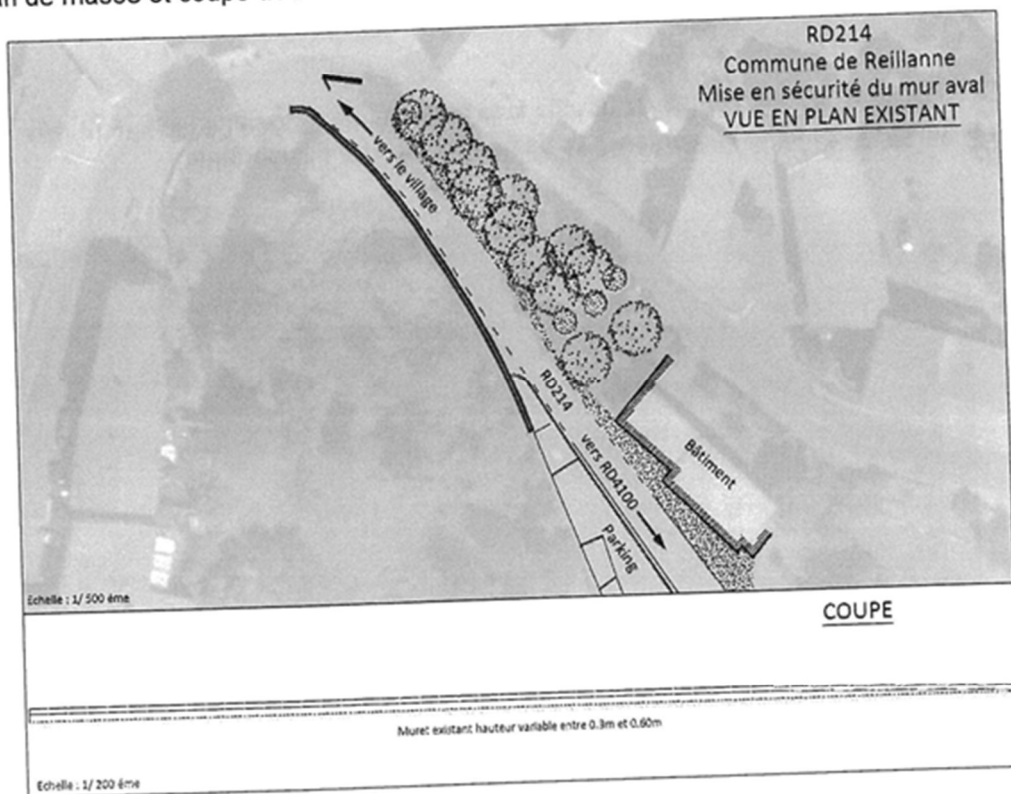
Réalisation d'un muret en pierre double face d'une hauteur de 60 cm sur 14 ml en courbe sur la zone ne présentant pas de hauteur de chute importante



Puis construction en alternance d'un mur en pierre d'une hauteur de 1m10 et de garde-corps métallique couleur RAL6021 (vert) jusqu'au parking. (Exemple ci-dessous).



Plan de masse et coupe de l'état existant avant travaux :

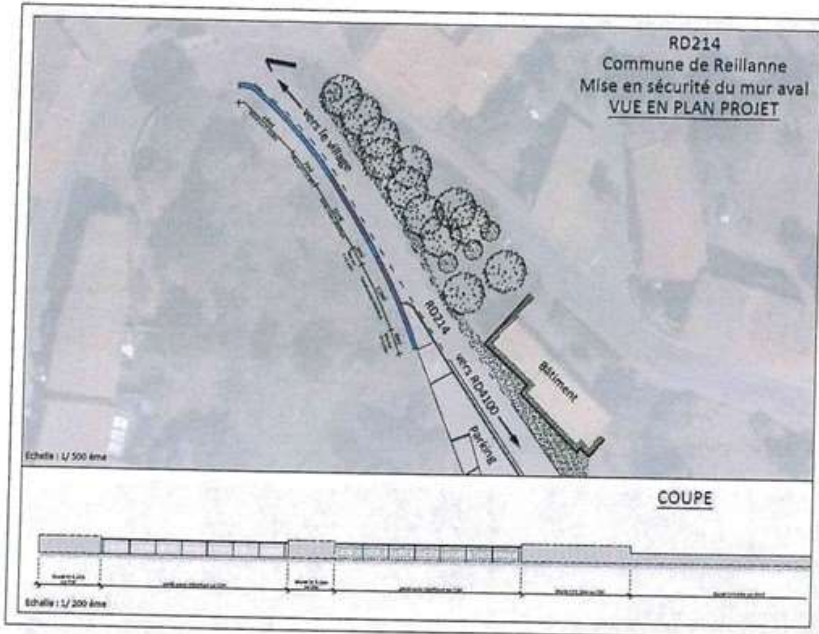


Travaux prévus :

- Muret de 0.60cm de haut sur 14ml
- Mur en pierre de hauteur 1m10 sur 7 ml
- Garde – corps métallique de 12ml
- Mur en pierre, hauteur 1m10 sur 3ml
- Garde – corps métallique de 12ml
- Mur en pierre, hauteur 1m10 sur 4ml



Plan de masse localisant les différents ouvrages.



Le garde-corps métallique est prévu avec un RAL n° 6021 de couleur vert afin d'avoir une cohérence avec ceux déjà existant situés à proximité sur le tracé. Ce vert, utilisé sur toute les routes départementales du 04 depuis de nombreuses années est assez neutre et se fond bien dans l'environnement. En outre, les Centre d'Intervention et nos entreprises prestataires sont équipés de pots avec ce RAL n°6021, permettant, en cas de besoin (chocs, tags..), de faire des retouches et ainsi assurer un entretien rapide.



- Garde -corps sur OA - photo 1



- Garde -corps sur OA - photo 2



Nous souhaitons donc vivement rester sur le RAL n°6021.

En cas de refus de l'Architecte des Bâtiments de France, Il existe d'autres couleurs issues du nuancier certifié par l'ACQPA correspondant aux teintes souhaités par l'ABF.



RAL 3009 - Rouge oxyde

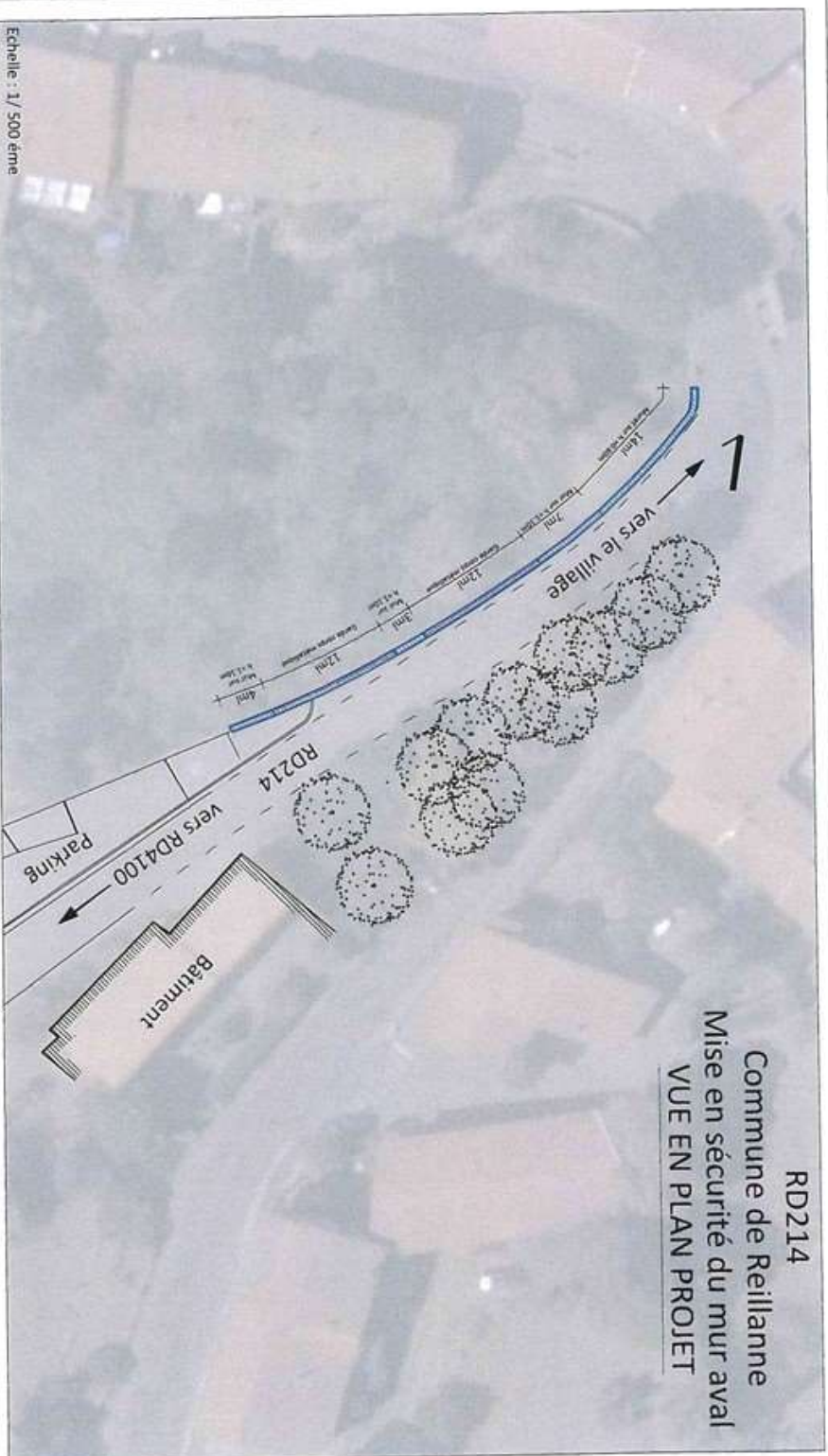


RAL 8003 - Brun argile



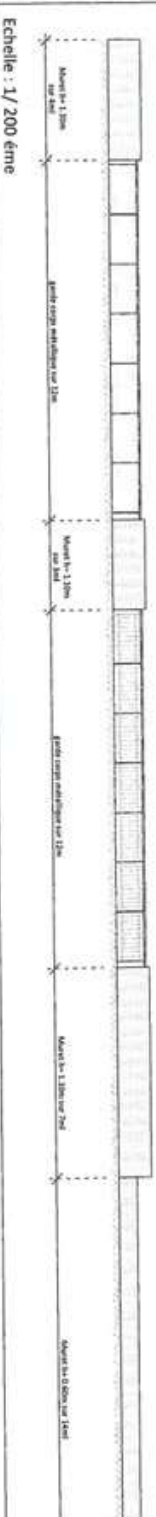
RAL 7001 - Gris argent

RD214  
Commune de Reillanne  
Mise en sécurité du mur aval  
VUE EN PLAN PROJET



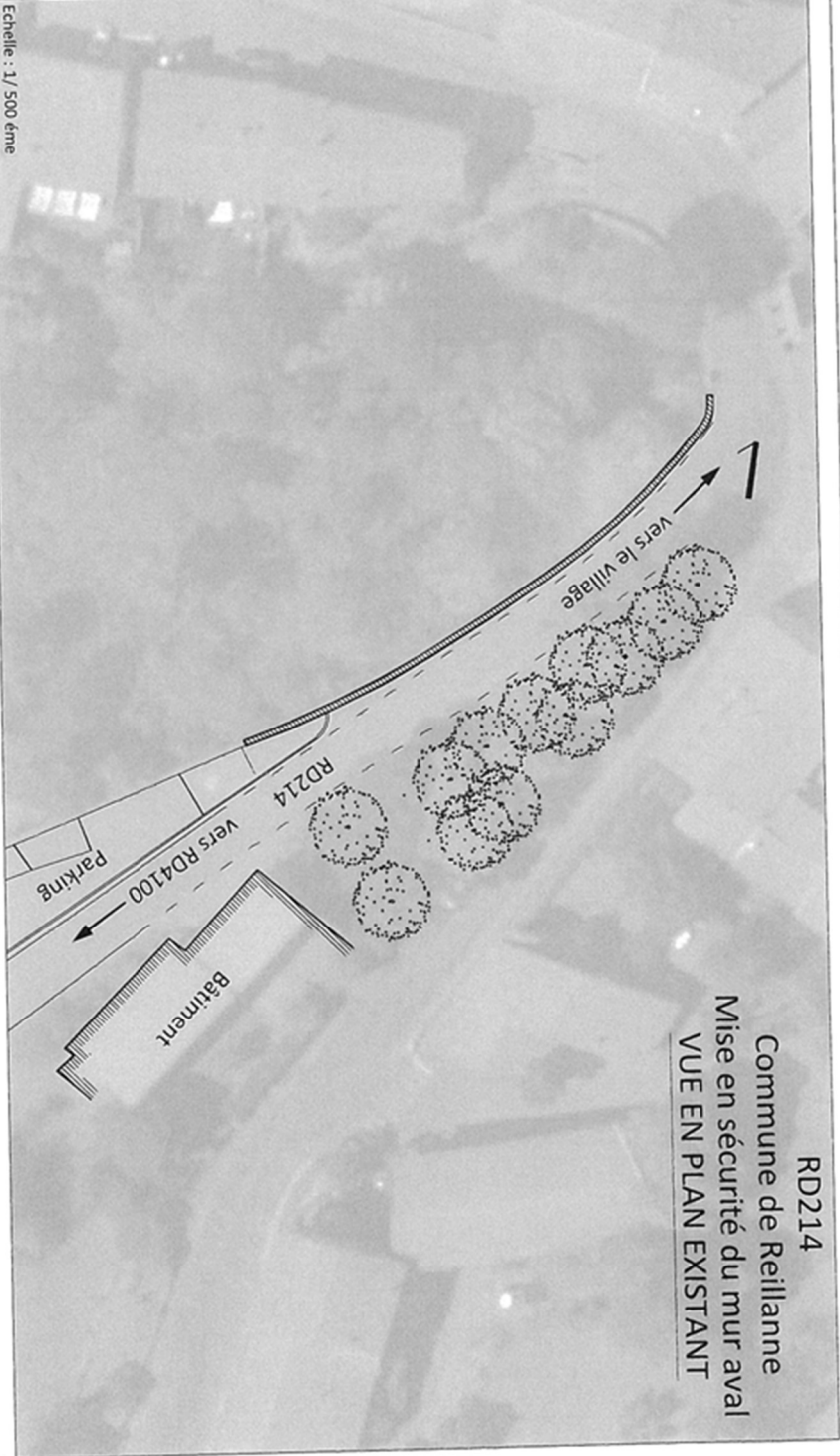
Echelle : 1/ 500 ème

COUPE



Echelle : 1/ 200 ème

RD214  
Commune de Reillanne  
Mise en sécurité du mur aval  
VUE EN PLAN EXISTANT



Echelle : 1/ 500 ème

COUPE

Muret existant hauteur variable entre 0.3m et 0.60m

Echelle : 1/ 200 ème